Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

WMJ HOLDING – Constitution de société

Référence : L023905

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 23 février 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.
42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

WMJ HOLDING

[filet]

Avis

de constitution

[filet]

Suivant acte ssp en date à PLUMELIAU-BIEUZY (56930) du 15/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : WMJ HOLDING

Forme : société par actions simplifiée

Capital : 10 000 €

Siège social : 361 LES HORTENSIAS – PLUMELIAU – 56930 PLUMELIAU-BIEUZY

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Objet : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, immobilière ou autres. L'exercice de tous mandats sociaux. Toutes prestations de services, conseils, études, assistances aux sociétés sur les plans administratif, juridique, technique, commercial, financier ou autres. L'animation de ses filiales à travers la participation active à la politique du groupe et le contrôle de ses filiales. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Président : Monsieur Jean-Marie GUILLOUX, demeurant à KERGOFF – 56930 PLUMELIAU

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Transmission des actions : les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

La société sera immatriculée au RCS de LORIENT.

Pour avis .

Consulter cette annonce en ligne